

NOTORIÉTÉ

Près de 400 fonds labellisés durables

Début mars, Febelfin, a décerné de nouveaux labels de durabilité à des produits financiers. Au total, 410 produits sont labellisés durables, dont 394 fonds et trackers.

PETER VAN MALDEGEM

Lors du lancement du label Towards Sustainability en novembre 2019, Febelfin, la fédération bancaire belge, avait accordé son label à 311 produits d'investissement. Début mars, 99 produits sont venus s'y ajouter. Il s'agit principalement de fonds d'investissement, mais aussi de comptes d'épargne et de produits d'assurance.

Selon Febelfin, la Belgique est le pays européen qui compte le plus de produits labellisés, tant en nombre qu'en termes de capitaux investis. Ces produits représentent au total 175 milliards d'euros, dont 50 milliards sont aux mains de clients belges. Plus de 60 gestionnaires de patrimoine, banques et compagnies d'assurance ont introduit une demande pour au moins un label. Parmi ceux-ci, 25% des candidatures proviennent d'acteurs belges.

Afin d'éviter toute confusion, 11 institutions financières se sont engagées à ne plus vendre que des produits labellisés dans le cadre de leur offre de produits durables. Il s'agit de Belfius Investment Partners, BNP Paribas AM Belgium, Candriam Belgium, Capital at Work Foyer Group, DNCA Investments, Funds for Good, Incofin Investment Management, KBC Group, NN Investment Partners, Sycomore AM et Van Lanschot Belgium.

Les demandes de label n'aboutissent pas systématiquement. L'agence de labellisation indépendante CLA

évalue chaque demande. «*Lors du dernier tour, une trentaine de produits n'ont pas obtenu le label, ce qui représente près de 20% des demandes. Ce pourcentage est comparable aux chiffres du premier tour, qui a eu lieu en novembre dernier*», explique Tom Van den Berghe, de Febelfin.

Les raisons varient. Elles peuvent être de nature administrative ou porter sur le contenu. «*Il s'agit par exemple du non-respect des critères d'exclusion, d'une politique de durabilité pas assez poussée ou d'une philosophie d'investissement insuffisamment détaillée. Dans ce cas, nous demandons aux entreprises de prendre des mesures correctives*», poursuit Tom Van den Berghe.

Prix

Par ailleurs, ces demandes ont un coût. «*Le prix dépend de la complexité du produit et du nombre de stratégies de durabilité*», explique Isabelle Marchand, également de Febelfin. Le prix est plafonné à 5.000 euros par produit et par an. «*Nous reverrons les prix en fonction de ces premières expériences*.»

Pour éviter que les fonds ne soient durables qu'au moment de la demande du label, ce dernier n'est accordé que pour un an. Après 12 mois, le fonds est à nouveau passé au crible. De plus, Febelfin peut intervenir en cours d'année s'il apparaît que le produit contrevient aux règles de durabilité. Pour les nouveaux produits et les produits existants qui ne disposent pas encore du label, des évaluations sont prévues quatre fois par an.

«*Lors de la deuxième vague, une trentaine de produits n'ont pas obtenu le label.»*

**TOM
VAN DEN
BERGHE
FEBELFIN**